



Wallonie

COMMUNE DE BERLOZ

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Mme Sophie VINDERS, demeurant rue Richard Orban 75A à 4257 Berloz.

Le terrain concerné est situé même adresse, et cadastré 1^{ère} division, section A, n°890W2 (lot 22).

Le projet consiste en l'extension d'une habitation et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation (emplacement et composition du mur mitoyen non conformes, toiture plate de plus de 20m², non référencement et non dépôt d'un échantillon de parement).

Le dossier peut être consulté **DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES**, durant les 15 jours de l'annonce, pendant les jours d'ouverture de l'administration, et actuellement **sur rendez-vous auprès des services administratifs (019/33.99.99)**, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer **du lundi 7 décembre 2020 au lundi 21 décembre 2020** au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire, daté et signé, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse commune@berloz.be.